

Master Gestion des territoires et développement local parcours Administration publique et gestion des collectivités locales

Domaine :

Droit - Economie - Gestion

Mention :

Gestion des territoires et développement local

UFR/Institut :

UPEC - UFR d'Administration et échanges internationaux
(AEI)

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) d'enseignement :

Créteil - Campus Centre

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Scolarité :

Accueil licence et master
Bâtiment T - Niveau dalle - Bureau 16
Campus Centre de Créteil
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil cedex
01 45 17 18 86 / 87 / 88 / 89
aei.communication@u-pec.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Présentation de la formation

Le parcours APGCL a pour objectif d'assurer la formation du personnel d'encadrement des fonctions publiques nationale et territoriale et plus particulièrement de ceux qui souhaitent travailler au niveau local : services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales et intercommunalités. Il s'agit de former des cadres compétents et polyvalents dans les principaux domaines de la vie administrative grâce à l'intervention combinée d'universitaires et de professionnels de haut niveau de ces deux secteurs de la fonction publique. Les enseignements dispensés doivent permettre de maîtriser les aspects et enjeux fondamentaux de l'organisation, du fonctionnement et du rôle des collectivités publiques.

Les + de la formation

Il s'agit de former des cadres supérieurs des fonctions publiques nationale et territoriale à profil généraliste, ce qui permet une grande diversité de débouchés. La formation repose sur l'alternance entre cours théoriques et stages (un stage en M 1 et deux stages en M 2) ainsi que sur l'intervention combinée d'universitaires et de professionnels de haut niveau. Le parcours est destiné aux étudiants en formation initiale et permet également d'assurer la formation permanente de fonctionnaires de l'Etat ou territoriaux occupant des emplois à responsabilités, souhaitant y accéder ou en recherche de réorientation professionnelle. Cette réorientation peut aussi bénéficier à des personnes venant du secteur privé ou para-public, disposant de compétences pouvant être mises au service du secteur public et aptes à en acquérir de nouvelles.

Les connaissances et les compétences polyvalentes acquises par le biais des stages et des enseignements dans des secteurs clefs du fonctionnement des collectivités publiques et dans des matières correspondant à des épreuves de concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de catégorie A de la fonction publique ouvrent la porte au recrutement par concours ou par contrat. L'expérience acquise lors des stages est un facteur clef de réussite aux épreuves d'entretien avec le jury du fait de la professionnalisation des concours mais aussi lors des entretiens de recrutement par contrat.

Compétence(s) visée(s)

Les compétences attendues tant au niveau personnel que professionnel doivent permettre d'accéder à des postes à responsabilités où les capacités d'analyse, de conception et de décision sont essentielles aussi bien pour l'exercice de compétences généralistes que pour celui de compétences plus spécifiques compte tenu de l'évolution du secteur public au niveau local, qu'il s'agisse de l'administration locale à proprement parler (collectivités territoriales et leurs établissements publics ou intercommunalités)

ou de l'administration territoriale d'Etat (services déconcentrés). Les compétences acquises peuvent être exercées aussi dans des établissements publics rattachés à l'Etat (par exemple services de la commande publique des universités).

Poursuites d'études

Les étudiants titulaires du Master peuvent choisir de poursuivre en études doctorales. Ils peuvent en particulier faire une thèse en droit public ou en science politique. Ce choix est facilité par l'appartenance de nombreux enseignants-chercheurs du Parcours au Laboratoire de recherche interdisciplinaire LIPHA-PE qui remplace le Largotec à compter du 1er janvier 2015. Cette interdisciplinarité présente dans le LIPHA-PE est aussi une caractéristique de la formation dispensée dans le cadre du Master.

Débouchés professionnels

Les débouchés sont multiples et concernent des types d'emplois accessibles sur concours (administrateur territorial, attaché territorial, attaché d'administration notamment) ou par recrutement contractuel. Ces types d'emplois relèvent d'une large gamme de métiers pouvant être exercés dans de nombreux secteurs (juridiques, financiers, ressources humaines, commande publique, action internationale des collectivités territoriale, politique de la ville ...) dans le cadre de services extrêmement divers : services des collectivités territoriales, des établissements public locaux et intercommunaux, services des entreprises publiques locales (sociétés d'économie mixte locales par exemple) ou d'entreprises privées partenaires des collectivités territoriales (associations, établissements financiers, bureaux d'études ...) ainsi que services locaux de l'Etat (préfectures, sous-préfectures, directions départementales de la cohésion sociale ou DDCS ...). La formation ouvre la voie à un recrutement contractuel de gré à gré pour lequel une formation polyvalente, une expérience issue de onze mois de stages au minimum sur les deux années de Master et un degré de connaissances attesté par le grade de Master sont appréciés.

Environnement de recherche

Le Parcours bénéficie d'un environnement particulièrement propice à la recherche puisque la plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans le Parcours sont rattachés au laboratoire de recherche inter-disciplinaire LIPHA Paris-Est. Les étudiants de Master peuvent être invités à assister ou à participer à l'organisation matérielle de colloques organisés par le LIPHA-Paris-Est, voire à prononcer une communication encadrée par un enseignant-chercheur. Ils peuvent être rattachés à ce laboratoire en cas de poursuite d'études doctorales.

Organisation de la formation

La formation s'appuie sur l'alternance entre cours théoriques et stages ainsi que sur l'intervention combinée d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Les différents enseignements ont pour but de fournir des connaissances et des compétences polyvalentes dans des domaines fondamentaux du fonctionnement des collectivités publiques ou semi-publiques et/ ou dans des matières figurant aux épreuves des concours de recrutement aux corps ou cadres d'emplois de catégorie A de la fonction publique d'Etat (en ce qui concerne les emplois dans les services déconcentrés de l'Etat du type préfectures ou sous-préfectures) ou

de la fonction publique territoriale. Les stages permettent d'acquérir des compétences et d'affiner le projet professionnel. L'organisation pédagogique privilégie pour de nombreuses matières, en tout ou en partie, l'intervention de professionnels et le contrôle continu. Le pilotage de la formation est assuré au niveau du Parcours par un binôme constitué d'un universitaire et d'un professionnel.

Stage / Alternance

En formation initiale, des stages obligatoires sont mis en place.

Master 1: février à septembre (4 à 6 mois)

Master 2: octobre à décembre (2 à 3 mois) et mai à septembre (4 à 5 mois)

La formation n'est pas dispensée en alternance.

Modalités de contrôle des connaissances

Examen oral et écrit
Contrôle continu
Projet de fin d'étude

Modalités d'admission en formation initiale

Master 1 (niveau Bac+3) sur dossier

Master 2 (niveau Bac+4) sur dossier et entretien

Modalités d'admission en formation continue

Nous vous invitons à prendre directement contact avec le service de la formation continue afin de constituer votre dossier.

Candidature

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature à partir de mi-avril sur <https://candidatures.u-pec.fr>

- Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org

- Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature à partir de mi-avril sur <https://candidatures.u-pec.fr>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Partenariats

Les étudiants qui préparent les concours bénéficient du partenariat qui existe entre l'IPAG de Créteil qui fonctionne avec la faculté d'AEI et l'IRA de Metz. Le Directeur de l'IRA de Metz intervient dans le cadre de conférences au cours de la période de la seconde année de Master avant et après le premier stage. Ces conférences permettent de mettre l'accent sur les évolutions de l'administration publiques et sont l'occasion de bénéficier de conseils pour la réussite d'une préparation aux concours administratifs de recrutement.

